

INDUSTRIE & COMMERCE

Partenaires d'affaires



M. Martin Roy, ing. LEED Fellow
Président



M. Nicolas Girard, FAQDD
Directeur général



FONDS D'ACTION
QUÉBÉCOIS POUR LE
DÉVELOPPEMENT DURABLE

M. Richard Bergeron
Président de l'AERMQ
Président de Revêtement RBR



AERMQ

L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN REVÊTEMENTS MURAUX DU QUÉBEC

AERMQ • AMCQ • Architectes • Femmes d'affaires
AQPER • Cecobois • Investissements



TRANSFORMER LES DÉCHETS ORGANIQUES EN ÉNERGIE !

Par Nathalie Slight

Créé dans le but d'accroître les projets de transformation de déchets organiques en gaz naturel renouvelable dans la province, GNR Québec Capital est un fonds d'investissement qui permet notamment aux entreprises d'accéder à du capital et à une expertise hors pair pour transformer leurs déchets organiques en énergie propre !



Gérard Mounier, Admin. A.
Président-directeur général

Un véhicule financier novateur

GNR Québec Capital est un fonds d'investissement issu d'un partenariat entre le fournisseur mondial de solutions d'énergie propre Xebec Adsorption et le Fonds de solidarité FTQ. Il a pour objet de développer et de mettre en service des installations qui traitent et transforment les déchets organiques en gaz naturel renouvelable et en biofertilisants. « GNR Québec Capital s'est donné comme mission de traiter et de valoriser les matières organiques plutôt que de les enfouir, de réduire les émissions de GES, de créer une énergie propre et renouvelable, d'implanter un modèle économique circulaire et de créer de nouvelles occasions économiques pour les villes et communautés. Il s'agit d'un véhicule financier novateur au Québec, car c'est le premier qui com-

bine le soutien financier et l'approche-conseil, c'est-à-dire que nous fournissons aux développeurs un accès aux capitaux et une expertise technique pour les assister dans leur projet », explique Gérard Mounier, président-directeur général de GNR Québec Capital.

Une valeur ajoutée

GNR Québec Capital participe présentement à une vingtaine de projets de transformation de déchets organiques en gaz naturel renouvelable dans trois secteurs différents, soit les secteurs agricoles, municipaux et industriels. « Depuis 2020, la loi sur la gestion des matières résiduelles interdit l'enfouissement des matières organiques. Il n'y a donc plus que deux façons de se départir des matières organiques : le compostage et

la biométhanisation. La production de compost est plus simple et moins coûteuse, mais la biométhanisation permet de créer plus de valeur ajoutée », affirme monsieur Mounier. Il faut compter entre trois et six ans pour développer un projet de GNR. « Le budget pour ces projets d'investissement en capitaux propres tourne en moyenne autour de 3 à 5 millions, et la rentabilité est atteinte à long terme, soit entre 15 et 20 ans environ. »

GNR Québec Capital, un allié tout naturel

GNR Québec Capital donne un coup de pouce pour les différents projets de transformation des déchets organiques en énergie, peu importe l'étape de développement. « Nous finançons autant les nouveaux projets en phase de démarrage, ce qu'on appelle dans notre jargon des projets

greenfield, que des projets déjà en activité, surnommés les projets brownfield. À noter que très peu de fonds d'investissement interviennent financièrement durant la phase de développement d'un projet, comme nous le faisons chez GNR Québec Capital. Nous apportons un soutien pour le montage financier, l'approvisionnement en matières résiduelles et la gestion du projet. Bref, nous désirons jouer un rôle d'intégrateur dans le processus de transformation pour favoriser les investissements qui ont des impacts dans la province. »

Une mission de valorisation

Sur le plan industriel, ce sont en premier lieu les entreprises du secteur agroalimentaire qui peuvent bénéficier d'une gestion plus profitable des déchets en offrant une seconde vie à leurs matières organiques grâce à la biométhanisation. « La transformation des déchets organiques en gaz naturel renouvelable permet aux fromageries, aux laiteries, aux brasseurs, aux abattoirs, aux entreprises de transformation des produits de la mer, aux usines d'aliments pour animaux et aux autres entreprises agroalimentaires de trouver des solutions à la gestion des déchets organiques, de réduire les coûts de fonctionnement, de diminuer les émissions de gaz à effet de serre et de produire du gaz naturel renouvelable afin de l'injecter dans le réseau pour alimenter en énergie les infrastructures de l'entreprise et même pour augmenter leurs



revenus en vendant du gaz naturel renouvelable aux réseaux de distribution. Par ailleurs, opter pour le gaz naturel renouvelable, c'est créer un modèle d'économie circulaire ! Par exemple, nous accompagnons présentement une usine du secteur agroalimentaire qui désire se munir d'installations de biométhanisation pour traiter ses déchets organiques directement sur son site ! Aucun déchet, aucun gaspillage, ni aucune pollution ne découlera de la production de ses produits alimentaires. À une époque où les consommateurs sont plus

enclins à encourager des entreprises qui participent à la transition écologique, récupérer les matières résiduelles directement sur son site met définitivement de l'avant une image de marque plus verte ! », conclut le président-directeur général de GNR Québec Capital, Gérard Mounier.

Saviez-vous que... En se décomposant, les déchets organiques enfouis produisent du méthane, qui s'échappe directement dans l'atmosphère et qui contribue 25 fois plus au réchauffement climatique que le CO₂.





Psitt... Autrefois, les déchets organiques étaient considérés comme sans valeur. Lorsqu'ils sont transformés en gaz naturel, ces débris encombrants deviennent une source d'énergie profitable sur les plans environnemental, économique et social. ■

Pour en savoir plus
sur GNR Québec Capital :
gnrqc.ca

FONDS
de solidarité FTQ

S'INVESTIR POUR
UNE MEILLEURE SOCIÉTÉ.



On est un des
fonds qui investit
le plus dans
l'économie d'ici.

Avec des projets structurants pour
le Québec, comme la création de
GNR Québec Capital.



fondsftq.com/entreprise